



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE
Des agents de la ville de Saint Denis**

Bourse du travail
3^{ème} étage bureau 314
93200 Saint Denis
Email : fosdterritoriaux@hotmail.fr
☎ 01.55.84.41.45 / 06.04.52.21.13

Saint-Denis, le 13/03/2026

**Lettre ouverte du syndicat FO Territoriaux
de la Commune Nouvelle Saint-Denis/Pierrefitte**

*À l'attention de Mathieu Hanotin,
Maire de la commune nouvelle Saint-Denis/Pierrefitte*

Monsieur le Maire,

Le syndicat FO Territoriaux de la Commune Nouvelle vous interpelle publiquement aujourd'hui, car **la situation du service jeunesse de notre ville n'est plus seulement préoccupante : elle est devenue intolérable.**

Depuis votre arrivée à la tête de la municipalité, ce service essentiel à la cohésion sociale et à l'avenir de notre jeunesse est méthodiquement fragilisé.

Privé de direction stable pendant une longue période, il a ensuite vu deux directeurs successifs quitter leurs fonctions, symptôme évident **d'un fonctionnement dégradé et d'un pilotage défaillant.**

Dans le même temps, vous avez engagé **une réorganisation brutale**, menée sans concertation réelle avec celles et ceux qui font vivre ce service au quotidien :

Les animateurs, les responsables jeunesse, les jeunes concernés, leurs familles et les organisations syndicales.

Cette réorganisation, présentée comme une simple mutualisation des moyens, apparaît aujourd'hui pour ce qu'elle est réellement : **une stratégie de fermeture progressive des espaces jeunesse.**

Les faits sont là :

- **4 espaces jeunesse ont déjà fermé, dont un redirigé vers la Maison de la Jeunesse,**
- **Et 3 autres restent fermés (centre-ville fermeture définitive, Gabriel péri a la demande la municipalité sans motif valable et Joliot curie fermé depuis plus d'un an pour travaux), sans calendrier clair ni engagement ferme de réouverture malgré plusieurs sollicitations des organisations syndicales de la ville**

- **Des agents qui se retrouvent à travailler hors murs sans organisation claire et définie par la direction et dans des conditions alarmantes (exposés aux différents climats, sans endroit pour se réchauffer ou s'hydrater, sans toilettes).**

Derrière ces décisions administratives, il y a une réalité humaine que vous ne pouvez plus ignorer :

Les agents du service jeunesse sont en souffrance.

Ils alertent. Ils signalent. Ils demandent des solutions.

Plus de 20 signalements dans le registre de sécurité

Mais en réponse, ils subissent :

- **Des pressions hiérarchiques,**
- **Des menaces disciplinaires,**
- **Une absence totale de prise en charge des risques psychosociaux, et un silence institutionnel organisé pour étouffer la détresse.**
- **Des sanctions déguisées**
- **Des mutations forcées**
- **Risques psychosociaux**
- **Des non-renouvellement de contrat**

Plus grave encore, nous dénonçons fermement le positionnement du directeur du service, qui a empêché l'accès des représentants du personnel au service jeunesse, malgré un rendez-vous officiellement fixé.

Empêcher les représentants syndicaux d'exercer leur mission de protection et d'accompagnement des agents constitue une atteinte grave aux droits syndicaux, un obstacle au dialogue social, et un signal extrêmement préoccupant du mode de gestion actuellement imposé.

Cette gestion n'est pas seulement injuste. **Elle est dangereuse pour les agents, pour le service public et pour la jeunesse de notre ville.**

Nous vous avons pourtant alerté à plusieurs reprises.

Nos courriers, notamment ceux concernant les situations de 2 agents sont restés sans réponses satisfaisantes, malgré la gravité des faits signalés et les demandes légitimes d'intervention, de clarification et de protection des agents.

La demande d'enquête F3SCT d'urgence pour ce service au vu de la vingtaine de signalements dans le registre de sécurité a essuyé un refus de votre part.

Pire, aucun signalement n'a fait l'objet d'un suivi laissant les agents dans leur détresse.

Aujourd'hui, au vu des éléments nouveaux en notre possession, nous vous informons solennellement que notre organisation engage une procédure pour **harcèlement institutionnel**.

Cette démarche n'est pas un choix politique ou symbolique : c'est une nécessité face à l'accumulation de faits graves, répétés et documentés, qui traduisent **une dégradation systémique des conditions de travail et un manquement manifeste à l'obligation de protection des agents publics**.

Ce mépris du dialogue social est inacceptable.

Pendant ce temps, qui paie le prix de cette politique ?

Les agents, Les familles, Et surtout les jeunes de Saint-Denis, privés de lieux d'accueil, de repères, d'accompagnement éducatif et de perspectives.

**Un service jeunesse que l'on affaiblit, ce sont des inégalités que l'on renforce.
Des espaces que l'on ferme, ce sont des jeunes que l'on abandonne.**

Le syndicat FO Territoriaux de la Commune Nouvelle exige :

- **La réouverture immédiate des espaces jeunesse fermés**
- **La mise en place urgente d'une évaluation indépendante des risques psychosociaux.**
- **La fin des pressions hiérarchiques et des sanctions intimidantes.**
- **Le respect strict des droits syndicaux et de l'accès des représentants du personnel aux services.**
- **Une véritable concertation avec les agents, les syndicats et les usagers.**
- **Et une politique jeunesse ambitieuse, transparente et respectueuse du service public.**

Nous ne resterons pas silencieux face à la dégradation organisée d'un service essentiel à la population.

Nous ne laisserons pas les agents être brisés dans l'indifférence.

Nous ne laisserons pas la jeunesse dionysienne être la variable d'ajustement de choix politiques contestables.

Monsieur le Maire, il est encore temps d'agir.

Mais il est surtout temps de répondre, d'assumer et de changer de cap.

Veillez agréer, monsieur le maire, nos salutations syndicales.

Pour FO territoriaux de la commune nouvelle Saint-Denis/Pierrefitte
Madame Djamila BASSI
Secrétaire général